

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE

P.P.
1200 BRUXELLES 20

1/3380

Juin 2005

MENSUEL N° 89 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Ne paraît pas en juillet ni en août.

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 - P 401101

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Urbanisme

Le Shopping veut-il trop grandir ?

Depuis près de deux ans, le Shopping de Woluwe a subi de nombreuses transformations tant extérieures qu'intérieures. Suite aux permis d'environnement et d'urbanisme, rigoureusement suivis par les riverains durant les enquêtes publiques, des améliorations notables ont été apportées pour la quiétude des habitants : notons la création d'un important quai de livraison du côté du boulevard de la Woluwe et l'habillage et la pose d'un toit sur le quai qui se trouve dans la rue Saint-Lambert.

D'autres points sont en cours de réalisation comme la finalisation des servitudes de passage piétonnes et cyclistes au travers du parking qui se trouve derrière la station essence. Pour rappel, une convention entre la commune et le Shopping datée du 21 septembre 1987, impose 2 servitudes de passage, une dans le Shopping et l'autre à travers le parking dit « 89 », celle-ci devant être utilisable en permanence.

Un autre point d'importance est quant à lui en attente. En effet, le permis d'urbanisme délivré le 25 mars 2003 stipule : « *il est imposé à la sa DEVIMO CONSULT, dans le cadre des charges d'urbanisme, les frais d'étude et de réalisation de la requalification de la voirie et des trottoirs de la rue Saint-Lambert, face au cen-*

tre commercial entre l'avenue Paul Hymans et la station-service FINA... ». Dans les 2 ans du permis, plans, métré et cahier des charges devaient être faits.

Deux ans plus tard, ce réaménagement est au point mort : en fait pas tout à fait parce que des plans existent déjà, mais nous restons dans l'attente d'une décision quant au déplacement de la station essence vers le boulevard de la Woluwe.

Et du côté du boulevard de la Woluwe ?

Connexe à ce dossier, mais essentiel à la réalisation totale des nouveaux flux de circulation qui devraient être reportés vers le boulevard de la Woluwe pour soulager la rue Saint-Lambert, nous attendons une décision de la Région quant à la réalisation de deux passages sur le boulevard de la Woluwe : un premier destiné aux piétons et aux cyclistes, au niveau de la rue J.F. Debecker et un deuxième desti-

né aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes, plus ou moins au niveau de l'avenue du stade ; celui-ci devrait servir essentiellement aux automobilistes qui quittent le Shopping et désirent repartir vers Zaventem ou Kraainem. Ces deux passages seraient protégés par des feux. Les plans existent, il reste une décision politique à prendre pour mettre ce dossier au-dessus de la pile.

Fort bien dès lors !

Non pas tout à fait. Il faut d'abord savoir que nous déployons avec les riverains une constante pression pour faire avancer certains aménagements qui traînent. Il reste de nombreux détails à améliorer.



Un des aspects les plus positifs du réaménagement du Shopping a été la construction d'un grand quai de livraison du côté du boulevard de la Woluwe.

La mise en place des servitudes prend du temps, les livraisons au Match trop matinales procurent souvent des nuisances, la tour de refroidissement fait encore beaucoup de bruit, le trottoir et la piste cyclable du côté du boulevard sont peu sécurisés et l'entrée au coin du boulevard de la Woluwe est aménagé en dépit de tout bon sens notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR) qui se trouvent face à des escaliers, aucun plan incliné n'étant prévu, pourtant il y avait de la place. Ces deux derniers points dépendent plus spécifiquement de la Région.

Et le stationnement ?

Nous n'allions pas oublier les répercussions du stationnement payant sur la vie dans les quartiers. Il est clair que les zones non réglementées ont vu arriver un grand nombre d'automobilistes en quête de stationnement : tout le boulevard de la Woluwe (les deux côtés), l'avenue Paul Hymans, les îles d'Or, le parking de dissuasion Roodbeek, zones de pelouse comprises, l'avenue Jacques Brel sur le terrain vague, et même jusqu'aux immeubles de l'avenue Théodore De Cuyper.



L'actuel aménagement qui doit permettre le passage des cyclistes de la rue Saint-Lambert vers le Boulevard de la Woluwe n'est pas vraiment utilisable. Nous attendons des améliorations rapides !



La Région a réaménagé cet espace situé au coin du boulevard de la Woluwe et de l'avenue Paul Hymans, sans penser un seul instant aux Personnes à Mobilité Réduite : un escalier et une pente bombée : sommes-nous en 2005 ?

Rappelons que le permis d'environnement exigeait qu'un an après la mise en place du parking payant, une évaluation soit faite quant aux nuisances potentielles sur les circulations et le stationnement dans les quartiers avoisinants. Des comptes seront effectués entre la mi-septembre et la mi-octobre 2005 et ensuite analysés. Espérons qu'ils puissent être correctement comparés avec ceux qui, logiquement, auront été pris avant la mise en place du système payant.

Le Shopping désire encore s'agrandir !

Nous avons appris récemment que le Shopping compte demander l'agrandissement de son mail-promenade au-dessus du parking situé au coin de la rue Saint-Lambert et de l'avenue Paul Hymans, ainsi que la construction d'étages supplémentaires de parkings sur le parking à air libre situé au boulevard de la Woluwe.

Sans préjuger de la position que nous adopterons lors des enquêtes publiques qui accompagneront ces demandes, notons dès aujourd'hui que l'on peut se poser la question de la pertinence de cet accroisse-

ment. Premièrement, les habitants commencent tout doucement à en avoir marre d'être perpétuellement dans les chantiers : le Shopping, le Centre culturel, le début de la rue Neerveld, pour avoir de nouveau un gros chantier dans les années à venir. Deuxièmement, nous pensons que cela augmentera encore les nuisances en matière de circulation et de stationnement. Enfin, nous avons toujours soutenu la nécessité de maintenir dynamique le commerce de proximité et donc de ne pas créer des hypercentres commerciaux qui apportent par ailleurs trop de nuisances.

Insistons surtout sur le fait que, puisque toutes les exigences des permis passés n'ont pas encore été réalisées – principalement la requalification de la rue Saint-Lambert et l'observation chiffrée des circulations et du stationnement – il faut d'abord attendre la finalisation des précédents permis et leurs influences sur la qualité de la vie dans nos quartiers avant d'en délivrer de nouveaux.

*Bernard Devillers
Coordinateur Wolu-Inter-Quartiers
Myriam Lambrechts
Comité Hymans/Saint-Lambert*

Un peu d'histoire

Le château Convent

Au croisement de la chaussée de Roodebeek et de la rue Vervolesem se trouvait une imposante maison appelée Château Convent habitée par le Docteur Crocq. Elle se situait à l'emplacement de l'actuelle maison Dupont et son parc couvrait le clos Marinus.



Le Château Convent fut malheureusement détruit en 1951

L'origine de cette maison était une très ancienne ferme datant du XI ou XII siècle ; la ferme aurait été agrandie et transformée en un long bâtiment avec un étage et des combles mais sans tour,, deux bâtiments abritaient une écurie et des communs.

La tour fut construite durant la deuxième moitié du XIX siècle par le docteur Jules Crocq qui fut sa résidence et qui s'appelait alors « le Château de Roodebeek ».

Le docteur Crocq découvrit du sable de cobaltine ; il était non seulement médecin ,mais également naturaliste, botaniste et géologue. A la mort du docteur Crocq sa veuve mit la propriété en vente en 1897.

Le docteur Alfred Convent racheta le château l'année suivante ; la maison était en fort

mauvais état.

A cette époque et durant tout le XX siècle, la propriété s'appela désormais le Château Convent.

Le parc qui entourait le château avait été dessiné par un élève de Le Nôtre.

Ce parc était magnifique, dessiné avec des chemins sinueux, des bosquets, des plates bandes fleuries et un étang agrémenté d'un pont rustique .

plètement l'étang et le parc devint public pendant de nombreuses années. C'était un havre de verdure pour les habitants des environs.

En 1929, le château abrita également une école communale primaire, un jardin d'enfants et une école de musique.

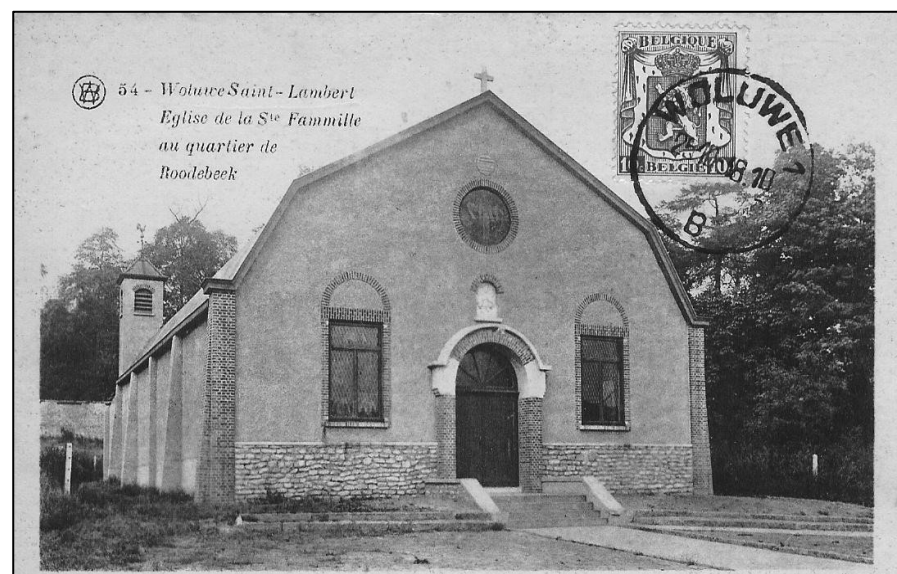
Malheureusement, durant l'hiver 1943, le magnifique parc fut dépouillé de la plupart de ses arbres ce qui a anéanti ce que la nature avait mis près d'un siècle à construire.

En 1951 le château fut rasé.

Le quartier qui se développait progressivement au alentour de l'ancien hameau de Roodebeek ne possédait pas de paroisse. En 1930, une chapelle provisoire fut édifée dans un vaste hall qui, durant neuf ans devait être l'église paroissiale de la Sainte-Famille. L'ancienne chapelle devint un garage qui existe toujours en retrait de la chaussée de Roodebeek « actuellement garage Citroën ». Cette petite chapelle avait été construite sur l'emplacement d'une vieille ferme que l'on appelait « Deze van den ezel », vraisemblablement parce que le fermier possédait un âne

Geneviève Vermoelen

Source d'information : musée communale de Woluwe-Saint-Lambert.



En passant devant le garage Citroën, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil dans la cour pour y découvrir l'ancienne chapelle Sainte-Famille.

Le quartier Hof ten Berg fait sa fête d'été le samedi 25 juin

Dès 14 h 00 jeux pour les enfants,
animations diverses et petite restauration

Dès 18 h 00 barbecue (6 €, boissons non comprises)

Salle communautaire, avenue Wolvens, 72

Renseignements et réservation : Jeanne Nicoles au 02 772 05 97

Organisation : les habitants et le Comité de quartier avec le soutien de la Cohésion sociale

Patrimoine - Appel aux habitants !

Vous êtes sensibles au patrimoine, que ce soit un bâtiment, un ensemble de bâtiments, un espace vert, un petit patrimoine,... et vous estimez qu'il devrait être mieux protégé pour les années à venir, signalez-le nous !

Plutôt que d'attendre qu'un patrimoine intéressant ne soit menacé par un projet quelconque, nous désirons prendre les devants et essayer de le protéger.

Nous attendons donc vos suggestions, soit en téléphonant au 02 762 39 44, soit par courrier à Wolu-Inter-Quartiers, 1a avenue du Capricorne à 1200 Bruxelles ou soit par email : woluinterquartiers@hotmail.com.



Quand vous arrivez de l'avenue du Capricorne au haut de la rue de la Charrette, vous regardez de l'œil droit vous passez, vous regardez de l'œil gauche, vous ne passez pas ! Mais si vous passez, gardez les yeux ouverts et méfiez-vous, car certains n'hésitent pas à remonter la rue de la Charrette malgré le sens interdit bien clair situé plus bas dans le sens de la montée.



La rue d'Attique devait être imperméable à la circulation de transit. C'est raté. D'abord des petits malins cognent volontairement une des bornes rétractables la rendant inutilisable... et puis la STIB met un mois pour réparer ! Mais attention aux petits malins car une surveillance va être mise en place et celui qui se fera pincer paiera pour tous les autres. Et la facture risque d'être très élevée !

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
E Mail : woluinterquartiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.